

SALON : SALON REST-HÔTE 2009

Dates : du 4 octobre 2009 au 6 octobre 2009



Date de la commande : _____

TÉLÉCOMMUNICATION BON DE COMMANDE - FACTURE

Commande à l'avance : avant le

Mme Mélanie Mathieu
250, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1L 5A7
Tél : 418 691-7110, poste 2287
Télec. : 418 691-7249

Courriel : mmathieu@expocite.com

Information sur le client	Paiement
<p>*Champ obligatoire</p> <p>*Nom de l'entreprise : _____</p> <p>*Responsable : _____</p> <p>*Adresse : _____</p> <p>*Ville : _____</p> <p>*Prov : _____</p> <p>*Code postal : _____</p> <p>*Téléphone : _____</p> <p>*Télécopieur : _____</p> <p>*Courriel : _____ (obligatoire si commande d'un lien Internet)</p> <p>*Numéro de kiosque : _____ (plan détaillé nécessaire si location d'un espace de plus de 10' X 10')</p>	<p>*Cochez : <input type="checkbox"/> Master Card <input type="checkbox"/> Visa <input type="checkbox"/> Chèque d'entreprise</p> <p>Numéro de carte : _____</p> <p>Date d'expiration : _____</p> <p>Nom du détenteur : _____</p> <p>Signature autorisée : _____</p> <p>T.P.S. : # R122601180 T.V.Q. : # 1008173369</p> <p>Prix hors délais : Surcharge de 20% si commande reçue après la date de commande à l'avance, soit 10 jours ouvrables avant la première journée de l'activité</p>

Quantité	Service commandé	Prix à l'avance	Prix hors délais	Total
TÉLÉPHONIE				
	Poste téléphonique (appareil téléphonique inclus) pour appels et TPV (paiement direct, carte de crédit). <u>Note</u> : le « 9 » devra être signalé avant le numéro de téléphone.	145 \$	174 \$	\$
	Ligne téléphonique (appareil téléphonique inclus) pour appels et branchement d'un modem ou fax. <u>Note</u> : le « 9 » devra être signalé avant le numéro de téléphone	220 \$	264 \$	\$
*Autorisation d'accès à l'interurbain (sauf si commande d'un lien DSL) <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Interurbains à 0,50\$ la minute. À moins de cocher NON, vous aurez accès aux interurbains et en serez responsables				
INTERNET				
	Accès internet DSL partagé (haute vitesse) incluant raccordement du 1 ^{er} ordinateur. Carte réseau requise (non fournie)	315 \$	378 \$	\$
	Raccordement DSL d'un ordinateur supplémentaire à l'intérieur du même stand. Carte réseau requise (non fournie).	75 \$	90 \$	\$
	Accès internet sans fil pour le 1 ^{er} ordinateur dans un stand (carte réseau non fournie)	100 \$	120 \$	\$
	Accès supplémentaire au réseau sans fil . Coût par ordinateur supplémentaire à l'intérieur d'un même stand (carte réseau non fournie)	75 \$	90 \$	\$
Commentaires ou plan pour emplacement du service à l'intérieur de l'espace loué : _____ _____		Sous-total :		\$
		TPS (5%) :		\$
		TVQ (7,5%) :		\$
		TOTAL :		\$
Signature :		Date :		

Conditions d'utilisation des services de téléphonie et d'Internet sur le site d'ExpoCité

- Expocité est le fournisseur exclusif des services de télécommunication sur le site d'ExpoCité.
- Chaque lien Internet doit être utilisé par un seul ordinateur à la fois.
- Aucun équipement permettant de diviser ou de partager le service de télécommunication (ex. : router) n'est permis, à moins d'une autorisation spécifique d'ExpoCité.
- La division de chaque connexion pour des ordinateurs additionnels à l'intérieur d'un stand est sujette à des frais de 75 \$ par connexion, tel que stipulé sur le bon de commande.
- Aucune connexion de télécommunication ne peut être revendue par le client, à moins d'une autorisation spécifique d'ExpoCité.
- Aucun crédit ne sera fait pour des services commandés et installés qui n'auraient pas été utilisés.
- ExpoCité assure le soutien technique pour ses installations. Veuillez vous assurer que vos équipements sont en bon état de marche, et qu'ils ont les composantes et les configurations requises, avant votre arrivée sur le site.
- Pour avoir accès au **réseau sans fil**, votre ordinateur devra être muni d'une carte réseau, de type 802.11 A/B/G.
- Le **réseau sans fil** fourni par ExpoCité n'est pas sécurisé. ExpoCité ne peut être tenu responsable d'intrusion et des dommages ou préjudices causés, par des tiers, dans le système informatique du client.
- Les téléphones ou autres équipements fournis par ExpoCité demeurent la propriété exclusive d'ExpoCité et doivent rester sur les lieux. Le client est entièrement responsable des équipements fournis par ExpoCité et s'engage à les remplacer, à ses frais, en cas de bris ou de perte.
- Le client a l'entière responsabilité d'indiquer à ExpoCité l'endroit où il désire installer les équipements de télécommunication. En l'absence de précision de la part du client, ExpoCité fera l'installation au meilleur de ses connaissances. Tout déplacement, des branchements, après installation initiale sera facturé au client, au coût de 50 \$.
- ExpoCité ne peut, en aucun cas, être tenu responsable des bris ou de la détérioration des biens ou équipements à l'intérieur des stands, de même que des stands eux-mêmes, suite à l'installation d'un équipement de télécommunication.
- Tous les équipements informatiques du client doivent être protégés par un système antivirus à jour et efficace.
- ExpoCité se réserve le droit de couper ou de réduire le service à un client dont les équipements seraient porteurs de virus, ou qui d'une quelconque façon nuiraient ou pourraient nuire aux installations d'ExpoCité et à la qualité du service offert par elle.
- À cause de la nature même d'Internet, ExpoCité ne peut garantir la vitesse de transfert des données ou qu'il n'y aura pas de coupure ou d'interruption de service. ExpoCité s'engage cependant à offrir le meilleur service possible afin de maintenir un niveau acceptable de performance.